



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# FCIL

(FORMATION COMPLÉMENTAIRE D'INITIATIVE LOCALE)

## Mode d'emploi

**Mai 2023**

## 1. Qu'est-ce qu'une FCIL?

- 1.1. Objectifs
- 1.2. Principes
- 1.3. Modalités

## 2. Les phases de pilotage

## 3. Les démarches de mise en œuvre

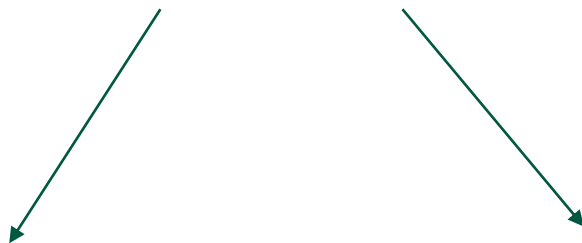
- 3.1. Le cadre pédagogique
- 3.2. Montée en compétences des acteurs dans la relation École-Entreprise

## 4. Quelles ressources ?

## 1.1. OBJECTIFS

La FCIL constitue une action d'adaptation à l'emploi visant à répondre aux besoins économiques du territoire, à l'issue d'un 1<sup>er</sup> niveau de qualification acquis et attesté par l'obtention d'un diplôme.

Non certifiante, la FCIL est un dispositif souple de complément de formation








Identité de la voie  
professionnelle : acquérir des  
compétences insérables

Réponse aux besoins spécifiques  
d'entreprises locales

## 1.2. PRINCIPES

- ➡ Se référer à l'arrêté du 14 février 1985 en cours de révision
- ➡ Proposer ce complément de professionnalisation spécifique après un cycle de formation diplômant (CAP, Bac Pro, BTS)
- ➡ Répondre à des besoins conjoncturels en emplois pour un milieu professionnel identifié
- ➡ Intégrer cette adaptation de l'offre de formation à une stratégie de Région académique
- ➡ Possibilité d'envisager une transformation, si la FCIL s'avère pérenne, en certification professionnelle (RNCP) ou en diplôme de type Mention Complémentaire (commission professionnelle consultative)

## 1.3. Modalités d'élaboration du cadre de l'action

-  Définir la temporalité et la durée de la FCIL
-  Admettre le public sur la base du diplôme prérequis et sur dossier
-  Prévoir un effectif pluriannuel correspondant aux besoins d'emplois
-  Définir le contenu de l'enseignement en lien avec les compétences de l'emploi visé
-  Organiser les PFMP devant représenter jusqu'à 2/3 de la durée totale de la FCIL





## 2. Les phases de pilotage

PHASES	ACTEURS	RELAIS
<p><b>Analyse d'opportunité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Veille et analyse : état des lieux et évolution des métiers et des emplois locaux</li> <li>➤ Identification des compétences spécifiques par rapport à un diplôme « socle »</li> <li>➤ Identification leviers-freins</li> </ul>	<p>LP Partenaires professionnels, associations-fédérations Service public de l'emploi</p> <p>→ force de réflexion → force de proposition → force d'action</p>	<p>Bureau des entreprises Campus des Métiers et des Qualifications CLEE CARIF-OREF / données BMO / données DARES France2030 ...</p>
<p><b>Cahier des charges : plan global de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier le secteur économique ou professionnel</li> <li>➤ Identifier les besoins spécifiques des milieux professionnels</li> <li>➤ Cerner l'objectif de la FCIL, complément au diplôme</li> <li>➤ Identifier des activités professionnelles et compétences attendues</li> <li>➤ Demande d'ouverture</li> </ul>	<p>Idem + En académie et région académique : - Service de la formation professionnelle initiale et continue - Service de l'information et de l'orientation - Corps d'inspection - DASEN + Collectivité régionale</p>	<p>Idem + CEFPEP- EAFC DGESCO Plateforme de mutualisation opérationnelle Financements privés, publics dont AMI-CMA</p>
<p><b>Formalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conventionnement</li> <li>➤ Cadre pédagogique</li> </ul>	<p>Idem</p>	
<p><b>Mise en œuvre et suivi (cf. point 3.)</b></p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>

# 3. Démarche de mise en œuvre

## 3.1. Le cadre pédagogique

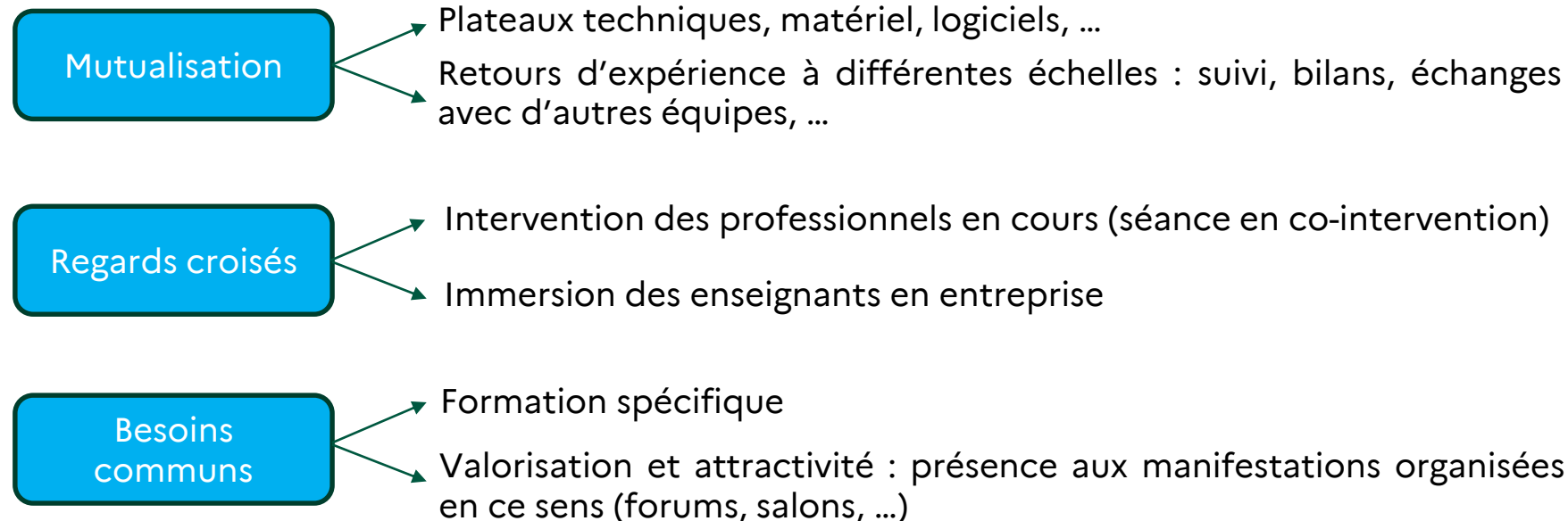
= Co-réflexion, co-construction et co-validation avec les partenaires professionnels sur la base des compétences attendues et des activités professionnelles visées dans l'emploi

-  Définir l'articulation entre la formation en milieu professionnel et celle en établissement : durée, rythme de l'alternance, co-intervention, ...
-  Construire les contenus et les modalités de formation : progression, gestes et pratiques, études de cas, simulations, démarche de projet, TP, méthodes, outils, ressources, équipements, ...
-  Envisager la coordination et le suivi individualisé des apprenants : compétences et de connaissances acquises (livret, portfolio, ...)
-  Prévoir les modalités d'évaluation et assurer conjointement la validation des acquis de fin de formation : commission spécifique et repères de validation, délivrance d'une attestation co-signée, open badges, habilitations professionnelles.

# 3. Démarche de mise en œuvre

## 3.2. Montée en compétences des acteurs dans la relation Ecole-Entreprise

= Mise en œuvre d'une relation « gagnant-gagnant » grâce au partage de compétences





## 4. Quelles ressources ?

➡ Vade-mecum <https://eduscol.education.fr/document/41728/download?attachment>

➡ Cadre institutionnel et documents types  
<https://eduscol.education.fr/3355/carte-des-formations-professionnelles>

➡ *Plateforme collaborative (en cours de réflexion)*

➡ Info Open badge  
<https://openbadges.info/tout-savoir-sur-les-open-badges/>  
<https://www.dane.ac-versailles.fr/spip.php?article35>  
+ autres liens possibles